

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21590 - 80ÈME ANNÉE

## 90 hectares de savane en voie de bétonnage dans l'Ouest

### La destruction de la savane de Plateau-Caillou accentue le risque de destruction de Saint-Paul par un cyclone

Après avoir fait d'importants dégâts dans plusieurs îles de la Caraïbe, le cyclone Beryl a touché lundi la côte Sud des États-Unis, 2e puissance économique mondiale. D'importantes inondations sont à dénombrer, notamment à Houston. Les vents ont fait tomber des lignes électriques : 2,5 millions de personnes privées d'électricité. Le bétonnage des sols a amplifié la catastrophe. A La Réunion, ce sont 90 hectares de savane à Plateau-Caillou qui vont être remplacés par des constructions, routes et parkings, juste au-dessus de Saint-Paul, ville très vulnérable aux inondations et raz-de-marée.



Le cyclone Beryl était passé à 200 kilomètres de la Martinique, la houle provoqua d'importants dégâts avec l'inondation des quartiers du littoral. Lundi, il a atteint la côte Sud des États-Unis, 2e puissance économique mondiale.

Les dégâts sont également importants avec de grandes inondations. Les vents n'ont pas dépassé 150 km/h. Malgré tout, près de 2,5 millions d'habitants sont privés d'électricité. Le réseau électrique n'est pas adapté aux vents forts alors que la côte du Texas est vulnérable aux cyclones. C'est le signe d'un manque d'investissement et d'anticipation.

#### Importation d'un urbanisme inadapté à La Réunion

Le remplacement des terres agricoles et non cultivées par des zones urbaines favorisent les inondations. La terre n'absorbe plus l'eau qui s'accumule

dans des cuvettes. C'est le cas à Houston, ville de plus de 2 millions d'habitants, durement touchée.

Mais l'urbanisme de la seconde puissance économique mondiale est un modèle pour l'Occident et il a été importé à La Réunion. Il se caractérise par un étalement urbain sur des terres agricoles ou des espaces encore naturels. Les conséquences sont dramatiques pour La Réunion.

En effet, ces terres se situent principalement en altitude compte tenu du relief de La Réunion : une montagne au milieu de l'océan. Le remplacement de la terre absorbant l'eau par des constructions, parkings et routes a pour effet de favoriser le ruissellement. L'eau s'écoule alors massivement jusque les villes du littoral qui sont coincées entre l'océan et la montagne. Les lois de la physique s'appliquent : l'eau se concentre au point le plus bas.

#### Une protection menacée

À Saint-Paul, 90 hectares de savane situés juste au-dessus du centre-ville sont en train d'être bétonnés. Les profits à court terme de quelques capitalistes mettent encore plus en danger la population de Saint-Paul. En effet, ces 90 hectares protègent cette ville en absorbant l'eau des fortes pluies. Une fois cette superficie artificialisée, l'eau s'écoulera vers le littoral.

Lors des cyclones, la houle fait monter le niveau de la mer. Des villes comme Saint-Paul, Saint-Leu ou Saint-Denis sont sous la menace de la conjonction de la houle cyclonique et de des ravines en crue qui traversent la zone urbaine du littoral. Cette conjonction a rayé Saint-Leu de la carte en 1948 : la ville était transformée en lit de rivière après le passage d'un cyclone.

### La zone d'évolution des cyclones tropicaux très intenses se rapproche

La disparition de 90 hectares de savane au-dessus de Saint-Paul ne serait qu'une bonne affaire pour les capitalistes concernés qui veulent augmenter leurs profits.

Mais pour la population de Saint-Paul, cette opération de destruction de la savane accentue le danger. En effet, avec l'élévation de la température de l'océan résultant de la crise climatique causée par le capitalisme, la zone de circulation des cyclones tropicaux très intenses se rapproche de La Réunion. Cela augmente le risque que notre île soit frappée par un cyclone aussi violent qu'en 1948.

Mais la prise de conscience de la nécessité de protéger la population progresse difficilement. Souhaitons que la protection du peuple réunionnais passe avant des intérêts particuliers.

**M.M.**

## Élections législatives à La Réunion

# Section PCR du Port : « Victoire du Nouveau Front Populaire L'extrême droite battue »

**La Section PCR du Port salue la mobilisation qui a permis à Karine Lebon d'être réélue dans la 2e circonscription et adresse ses félicitations aux 5 autres députés réunionnais du Nouveau Front Populaire.**

La section Portoise du Parti Communiste Réunionnais (PCR) se félicite de la mobilisation des Portoises et des Portoises, et des électeurs de la 2e circonscription qui ont mis en échec le Rassemblement National (RN) en renouvelant leur confiance à Karine Lebon brillamment réélue.

Nos félicitations à notre députée ainsi qu'aux 5 autres députés (es) réunionnais (es) du Nouveau Front Populaire.

Le combat est loin d'être terminé, la lutte continue.

***La Section communiste du Port.***



## Le FLNKS majoritaire aux législatives

# Union calédonienne : 7 juillet « jour historique pour notre pays »

L'Union calédonienne salue un jour historique pour son pays avec la majorité absolue des suffrages pour le FLNKS dans un scrutin marqué par plus de 70 % de participation, et l'élection d'Emmanuel Tjibaou, premier député indépendantiste depuis 40 ans. « Ce résultat est aussi la réussite de tous les Calédoniens progressistes (...) qui sont prêts au dialogue pour que nous puissions bâtir ensemble une nation souveraine, démocratique et pluriculturelle », indique un communiqué du 8 juillet signé par Dominique Fochi, secrétaire général de l'Union calédonienne.

« Le 7 juillet 2024 restera un jour historique pour notre pays, 40 ans après le député Roch Pidjot, l'Assemblée nationale accueillera de nouveau un député indépendantiste en la personne de M. Emmanuel Tjibaou. Aujourd'hui, les Calédoniens sont mieux représentés à la chambre basse du parlement.

L'Union Calédonienne félicite l'ensemble des électeurs qui se sont une nouvelle fois mobilisés pour ces élections avec une participation record de 70 % et remercie ceux qui ont apporté leurs voix à notre nouveau député ainsi qu'à Madame Omayra Naisseline dans la première circonscription. »

### « Les résultats sont historiques et sans appel »

« La colère s'est exprimée depuis le 13 mai lorsque l'État a tenté de voler aux Calédoniens une décision qui leur appartient, celle du peuple de ce pays par le corps électoral. Néanmoins, les électeurs calédoniens ont fait hier la démonstration éclatante de leur attachement à l'expression démocratique par le bulletin de vote. Les résultats sont historiques et sans appel, les deux candidats indépendantistes avec 83000 voix ont supplanté leurs adversaires non — indépendantistes qui en ont obtenu 73 000. Ils ont su

convaincre au-delà de l'électorat indépendantiste traditionnel car ils portent la parole du dialogue, de la paix et défendent une décolonisation pacifique de la Nouvelle-Calédonie, dans le respect de l'Accord de Nouméa. »

« Ce résultat est aussi la réussite de tous les Calédoniens progressistes, de tous ceux qui se reconnaissent dans l'esprit de Nainville-les-Roches et qui sont prêts au dialogue pour que nous puissions bâtir ensemble une nation souveraine, démocratique et pluriculturelle.

Par leur choix, les Calédoniens ont aussi montré qu'ils n'étaient pas satisfaits des agissements des précédents députés qui ont tenté d'imposer le dégel du corps électoral citoyen. Ils ont aussi sanctionné le gouvernement Macron qui a rompu avec les méthodes qui ont permis de ramener la paix en Kanaky, l'impartialité de l'État et la recherche du consensus par les 3 partenaires.

Le député élu dans la 1ere circonscription devra prendre en compte tous ces éléments, mais aussi le fait qu'il a été talonné par Mme Naisseline, pour ne pas reproduire les erreurs qu'il a faites dans son précédent mandat. »

### « Vérité sur la justice qui a déporté nos sept camarades »

« D'énormes chantiers attendent nos députés, à commencer par s'assurer que la modification constitutionnelle sur le dégel du corps électoral sera définitivement abandonnée, que la vérité sera faite sur la justice qui a déporté nos sept camarades politiques, sur les assassinats de nos enfants, ainsi que sur les exactions des forces de l'ordre et de l'armée. Ils travailleront pour rétablir les conditions du dialogue au service de tous les Calédoniens ».

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Madam Lepen k'i plèr zordi, madam Lepen k'i ri domin !

Mézami lo tan lo bak l'arivé é prèss dis mil jenn i sava gingn légzamin-la sète ané é sa i dur dopi dé zané é dé zané. Ni pé z'ète kontan noute zénèss i progrèss dann la konéssans, épi galman dann la konprénir dé shoz, épi dann zot kapassité pou aprann in nouvo métyé — pars ni koné bonpé nouvo métyé i égziss pa ankor é va égziss dann noute demin. Sé pou sa mi sava pa di konm déssèrtin lo bak koméla i vo pa arienpatati, patatta, é patakèss.

Lo azar épi linkonsékanss in Prézidan la Républik i fé ké néna kék zour bonpé rante nou lo kèr téi bate dann do — pou pa dir in n'ote afèr — a l'idé lo fron nassyonal té i sava pran lo pouvoir. Zordi ni di, la pass pré Batiss, pars nou lé nonbré a panss si banna téi ariv o pouvoir ni pé dir lo mirak zot i promète sar pa o randévou, mé anpliss ké sa lo péi va tourn lo do avèk bann gran prinssip la moral piblik san parl noute viv ansanm an danzé.

Solman wala, si ni kontante avèk sa, lé possib sé pou in tan solman, pars néna shé nou la moityé bann jenn lé san travaye, la moityé bann zanfan i viv dann in famiye pov, é noute sossyété k'i yèm si tan tèlman son viv ansanm lé kapab an avoir domin lo révèye difissil... Zistoman la moityé bann jenn i sorte gingn bak é lé riskab tir lo dyab par la ké dann shoma, i sorte gingn lo droi voté é pou fèr kossa ansanm ?

Konm téi di dann tan la révolission fransèz lo salu publik i obliz trouv vite é pli vite ké vite bann solission pou rodrèss la bar épi angaj anou dann in sanss lé pa sète zordi. Nou néna in parti i kriye dann dézèr pars li lé pa ékouté, pars li di lé pliské l'èr pou fèr in plan pou noute dévlopman par nou mèm é pou nou mèm é li lé toussèl san pouvoir. Toute rényoné i dovré tonm dakor la dsi pou suiv la démarsh noute parti mé pa lo ka.

Antanssion, madam lepen k'i plèr zordi, lé riskab d'ète madam Lepen k'i ri domin.

A bon antandèr salu !

*Justin*